

LA CLASSIQUE **PIERRE-LANDRY**



PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE **AVIS DE COURSE** 06-07-08 AVRIL 2018 **HOMMES / FEMMES**

ÉPREUVES 06 avril, Slalom Géant(GS) / 07 avril, Slalom(SL) / 08 avril, parallèle

Hommes/Femmes

PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE, **ENDROIT**

115 route Val-d'Irène, Ste-Irène, Québec GOJ 2P0

À déterminer à la réunion des chefs d'équipe du jeudi, 05 avril 2018, **HORAIRE**

20h00 au chalet principal de la station.

ORGANISATION Club Alpin Val-D'Irène

Calendrier des courses 2017-2018 S.Q.A. SANCTION

ÉLIGIBILITÉ Les règlements de la F.I.S, de Alpine Canada Alpin et de Ski-Québec alpin

seront observés. 12,13,14,15 ans (U-14 carte SQA, U-16 carte ACA)

Remplissez formulaire d'inscription **SQA** INSCRIPTION

https://docs.google.com/document/d/1uYrw6WxVPZOD5SBs4ZyGI8xBf

Ehgx94JjhLRFoyMklg/edit?usp=sharing Faire parvenir à: melanieturcotte99@gmail.

Date limite d'inscription : Dimanche, 01 avril 2018

FRAIS

& RÈGI EMENTS

FRAIS D'INSCRIPTION: 129\$ (43\$ X3 jours)

Les frais incluent la taxe de 3\$ par athlète/par course. (Page 4034 du manuel des règlements chap. 4 S.Q.A.). Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation d'une course en raison des conditions

climatiques.

Banquet: En vente à la billetterie au coût de 20.00\$

Le secrétariat de course sera ouvert de 18H30 à 19h45 le 05 avril 2018. Nous acceptons l'argent comptant, les chèques de voyage ou d'équipe. LES CHÈQUES PERSONNELS SERONT REFUSÉS. Le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. Faire les chèques au nom du

Club Alpin Val-d'Irène.

DOSSARDS Un dépôt de 100\$ par équipe devra être versé obligatoirement par

chèque. Le tout sera remboursable au retour de tous les dossards de

l'équipe.

BILLETTERIE Deux billets entraîneur pour les dix premiers coureurs. Un billet

entraîneur pour cing coureurs additionnels (SQA 4-9.9).

ENTRAÎNEMENT À déterminer à la réunion des entraîneurs.

TIRAGE DES DOSSARDS Le tirage des dossards se fera le lundi 03 avril 2017 par le comité

organisateur et le responsable de l'informatique de la course.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

ET PROTÊTS

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent et protêt doivent être faits par écrit en conformité

Toute réclamation et protêt doivent et p

avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$

canadien (RIS 644.4).

RÉUNION DES CHEFS

Jeudi, 05 avril 2018 à 20h00 au chalet de la station de ski.

D'ÉQUIPE Représentation et droit de parole d'une seule personne par région ou

province. Doit obligatoirement être présent à la réunion.

TABLEAU D'AFFICHAGE À l'arrivée au bas de la pente.

REMISE DE PRIX

La remise de médailles se déroulera à l'intérieur du chalet principal le

samedi soir à 18h30.

HÉBERGEMENT ET REPAS Responsabilité des coureurs et entraîneurs.

Hébergement et restauration disponibles sur le site.

Informations: 418-629-3450 (http://www.valdi.ski)

INFORMATIONS COURSE

Ken Jomphe (kenjomphe@hotmail.com)

Ugo Catudal (ugo@skiquebec.qc.ca)

COMITÉ DE COURSE

Directeur d'épreuve: Étienne Turcotte etiturcotte@hotmail.com

Secrétaires de course: Mélanie Turcotte melanieturcotte99@gmail.com

Chef de piste: Dany Lévesque

Délégué technique: Daniel Lavoie daniel.lavoie@axion.ca

BANQUET

Le souper aura lieu le samedi, 07 avril 2018 à 17h30 au chalet principal pour les coureurs, entraîneurs et accompagnateurs.

Veuillez vous procurer les billets à la **billetterie de la Station**.

Menu: Boeuf bourguignon servi avec riz, breuvage, soupe ou dessert.

20\$ en vente le jeudi soir entre 18h30 et 19h45

RESPONSABILITÉ

Le parc Régional de Val-d'Irène, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club Alpin Val-d'Irène et de la Station se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.

Le Club Alpin Val-d'Irène vous souhaite un agréable séjour et des courses des plus excitantes!!

